

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1050

Prolongement de la rue de Montagny à Lyon 8e

Direction Déplacements Urbains

**Rapporteur** : M. SECHERESSE Jean-Yves

**SEANCE DU 27 AVRIL 2015**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 AVRIL 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 AVRIL 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 AVRIL 2015

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme CHEVALLIER (pouvoir à Mme BAUME)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2015/1050 - PROLONGEMENT DE LA RUE DE MONTAGNY A LYON  
8E (DIRECTION DÉPLACEMENTS URBAINS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 8 avril 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Une voie nouvelle est créée dans le prolongement de la rue de Montagny à Lyon 8<sup>e</sup>, à l'angle de la route de Vienne, vers l'Est. Il convient de la dénommer.

Les parcelles situées sur cette nouvelle voie ont été adressées sur la rue de Montagny. Un changement de dénomination serait donc préjudiciable aux riverains.

En accord avec M. le Maire du 8<sup>e</sup> arrondissement, je vous suggère que cette nouvelle voie soit dénommée « rue de Montagny ».

**Rue de Montagny :**

Le nom de la rue de Montagny est apparu pour la première fois sur un document consulté en 1846, mais il peut être bien plus ancien.

Il proviendrait du nom d'un château, disparu lors de la création du chemin de fer en 1855.

Vu l'avis du Conseil du 8<sup>e</sup> arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Sécurité, Déplacements, Voirie ;

**DELIBERE**

La voie nouvelle située dans le prolongement de la rue de Montagny, à l'angle de la route de Vienne, vers l'Est, à Lyon 8<sup>e</sup> est dénommée « rue de Montagny ».

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

J. Y. SECHERESSE